

à la une

ASSURANCE VIE

LES FONDS EN EUROS RETROUVENT DES COULEURS

dossier

**PROPRIÉTAIRES BAILLEURS
QUELLES AIDES POUR
FINANCER UNE RÉNOVATION ?**

éclairage

**MUTUELLES SANTÉ
COMMENT FAIRE FACE À
LA FLAMBÉE TARIFAIRE ?**

à la une



ASSURANCE VIE UN TOURNANT POUR LES FONDS EN EUROS

Stimulés par l'utilisation des réserves accumulées ces dernières années et une animation commerciale intense, les rendements sont repartis en hausse.

→ page 3

dossier



IMMOBILIER LOCATIF LES AIDES POUR FINANCER UNE RÉNOVATION

Que ce soit pour réaliser des travaux d'amélioration en vue d'une mise en conformité du logement ou pour répondre aux nouvelles obligations de performances énergétiques dans la perspective d'une remise en location, le bailleur peut solliciter certains coups de pouces. Tour d'horizon.

→ page 6

éclairage



MUTUELLES SANTÉ COMMENT FAIRE FACE À LA FLAMBÉE TARIFAIRE ?

Sous l'effet notamment de la hausse des dépenses de soins, les cotisations des complémentaires santé augmentent, en moyenne, d'environ 10% cette année. Heureusement, il est possible de faire baisser la facture.

→ page 9

vosre patrimoine

→ page 11

LE MEILLEUR RESTE AVENIR



CONSEILS POUR VOS PLACEMENTS
EN FINANCE, IMMOBILIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

tél. 05 59 80 19 38 - conseil@pe-a.fr



à la une

ASSURANCE VIE LES FONDS EN EUROS RETROUVENT DES COULEURS

Stimulés par l'utilisation des réserves accumulées ces dernières années et une animation commerciale intense, les rendements sont repartis en hausse.

Les fonds en euros reprennent de la vigueur. Confrontés l'année dernière à la concurrence des produits d'épargne bancaire tels que les livrets rémunérés et les comptes à terme, ainsi qu'aux fonds monétaires plus réactifs aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme dictés par les banques centrales, les supports à capital garanti des contrats d'assurance vie affichent des performances de nouveau orientées à la hausse. Un mouvement qui tranche avec la lente érosion des performances à laquelle nous assistions depuis des années. Le taux de rendement moyen servi aux épargnants en 2023 devrait ainsi s'établir autour de 2,50%, net de frais de gestion, avant impôts et prélèvements sociaux, comparé à 1,90% en 2022.

Cette amélioration ne résulte pas seulement du surcroît de rendement offert par les nouvelles obligations acquises par les assureurs en remplacement de celles arrivant à échéance, acquises pendant la période de taux bas. « Les compagnies

ont puisé dans leurs réserves pour offrir des rendements aussi attractifs que ceux des produits concurrents, afin d'éviter que les épargnants ne se détournent des fonds en euros », souligne Philippe Parguey, directeur général de Nortia. En d'autres termes, des compagnies ont pu servir un taux au-delà du rendement financier courant dégagé par la gestion du portefeuille de leur fonds, après déduction des frais de gestion.

AU-DELÀ DE 3,50% NET DE FRAIS HORS BONUS

Certains opérateurs ont davantage mobilisé les richesses accumulées par le passé - appelées provision pour participation aux bénéfices (PPB), ou provision pour participation aux excédents (PPE) pour les mutuelles - que d'autres. C'est le cas de la plupart des bancassureurs, qui affichent le plus souvent un taux de rendement de l'ordre de 3%. Ils avaient constitué d'importantes provisions jusqu'en 2021, sachant que la réglementation im-

pose de redistribuer au bout de huit ans maximum les sommes mises de côté en PPB.

Les meilleurs taux ont été attribués par des acteurs mutualistes, entre 3,50% et 3,75%. De rares fonds en euros se démarquent avec des rendements dépassant les 4%, à l'image de Corum EuroLife, le fonds en euros du contrat Corum Life (4,45%). Un niveau qui lui permet, déduction faite de l'impôt sur le revenu au prélèvement forfaitaire unique (PFU, 12,8%) et des prélèvements sociaux (17,2%), de surpasser le taux du Livret A. Les titulaires n'ont cependant pu en profiter que pendant quelques mois, ce fonds ayant été lancé en milieu d'année. À l'autre bout du spectre, les rendements les moins attrayants se situent en-deçà de 2%.

OCCASION RARE

« Les fonds en euros réagissent de manière variée au nouvel environnement de taux, selon leur ancienneté et les politiques décidées par les compagnies et leurs principes d'attribution des bénéfices », constate Hervé Tisserand, président du cabinet de courtage FAPES Diffusion. « Les fonds en euros récemment lancés ont pu profiter des conditions du marché pour acquérir des obligations à rendement élevé, sans être pénalisés par un stock d'obligations moins rémunératrices acquises il y a quelques années, poursuit-il. Cependant, ces performances

ne sont pas nécessairement reproductibles. De leur côté, les fonds en euros les plus anciens ne peuvent pas réagir aussi rapidement à la remontée des taux ; ils se caractérisent davantage par une inertie et une certaine stabilité de leur rendement au fil du temps. »

L'autre fait saillant réside dans l'intensité des campagnes commerciales menées depuis le courant de l'année 2023, pour relancer la collecte. Généralisation des bonus de rémunération (*voir ci-dessous*), suppression des frais sur versements, acceptation des versements à 100% sur le fonds en euros... Tout était bon pour attirer de nouveaux capitaux nécessaires à l'amélioration des taux servis. Une occasion à saisir, pour Philippe Parguey. « Quand un fonds en euros rapporte plus de 5% brut sur vos versements avec les bonus, n'hésitez pas à en profiter. C'est une opportunité comme il s'en présente rarement ».

Quelles perspectives pour le fonds en euros ? Tout dépendra de l'évolution des taux d'intérêt à long terme, qui connaissent d'importantes fluctuations ces derniers mois. Si les anticipations - baissières - d'inflation dans la zone euro jouent, l'année 2023 a montré que d'autres facteurs interféraient. Une chose est sûre, le fonds euros a encore toute sa place au cœur de l'allocation des avoirs financiers des Français.



Différents types de bonus

Il existe plusieurs mécanismes de bonification du rendement des fonds en euros. Décryptage.

Un bonus sur rendement des fonds en euros est une incitation financière accordée aux titulaires de contrats d'assurance vie sous certaines conditions, proposée par les assureurs, en fonction de leurs objectifs de collecte d'épargne. Certaines compagnies y ont recours chaque année, d'autres de façon plus ponctuelle. Enfin, une partie des acteurs s'y refusent catégoriquement, mettant un point d'honneur à attribuer le même taux à tous leurs clients. Dans un contexte de remontée des taux d'intérêt aussi vive que rapide, c'est un outil désormais largement utilisé pour doper les performances des fonds en euros, et donc leur attractivité face à des produits d'épargne